DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 202609D076

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20261009-202609D076-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
29 Septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Absents : 1
Votants : 28

Date de la convocation :
23 Septembre 2026

L'an Deux Mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Mme Isabelle DUBOIS, Maire.

Madame I. VAURES a été élue secrétaire de séance.

PRÉSENTS *:* I. DUBOIS –V.PEYROL - J. LEDUC – C. DULONG -. MEURGUES - I. VAURES - A. DUPERRIER - F. JANET - N. CHATAIN - N. SANCAR – B. GLAIZAL C. SEMINARA- TNP RUCEL -C. CABON -K. DOS PRAZERES -G. POCHON- D. OZANT - S. VILLEMONT -J. SCANDOLA– P. SALOMON - F. CANARD - P.NOBLET - S.BAUDIN – D. MILLOT - Jan BULTEZ-GOBERT ;

ABSENTS **:**
J. BERTHET a donné pouvoir à A.DUPERRIER
P-Y GARREAU a donné pouvoir à I.DUBOIS
R. MAGNY a donné pouvoir S.BAUDIN

S.GUEDON

Domaine Commande publique
Pour : 28
Contre :
Abstention :

AVENANT N°1 MARCHE ENTRETIEN ET TONTE DES TERRAINS SPORTIFS ENGAZONNES FOOT ET RUGBY

Pour les besoins d'entretiens de ses terrains sportifs, terrain de football, et terrain de rugby, la Commune a attribué un marché sous forme d' accord cadre à bons de commande à l'entreprise « Parc et Sport », avec une fréquence prévisionnelle de 2 interventions par mois, soit 24 interventions annuelles. Une seconde entreprise oeuvrant dans le champ de l'insertion était chargée de l'entretien des abords de ces sites.

Pour des raisons de sécurité liées à la présence des élèves sur le site des équipements sportifs, il est apparu nécessaire de confier l'intégralité de l'entretien de ces sites à une seule et même entreprise, afin que les horaires d'intervention soient en adéquation avec les horaires d'utilisation.

La prestation complémentaire confiée à « Parc et Sport »est rémunérée sur la base du forfait proposé dans le marché, soit 501,00 € HT par intervention.

Sur la base prévisionnelle de 24 interventions par an, le montant annuel estimatif de la prestation est de :

501,00 € HT × 24 = 12 024,00 € HT/an.

Sur la durée totale de quatre ans du marché, le montant estimatif de la prestation complémentaire s'élève à :

12 024,00 € HT × 4 = 48 096,00 € HT.

Le montant initial du marché était fixé à :

60 000,00 € HT par an, soit 240 000,00 € HT sur la durée totale de quatre ans.

Le présent avenant entraîne une augmentation estimative de : 48 096,00 € HT.

Le nouveau montant total estimatif du marché est donc porté à : 288 096,00 € HT sur quatre ans.

L'évolution du montant du marché résultant du présent avenant est de :

48 096,00 € ÷ 240 000,00 € × 100 = 20,04 %

La Commission des marchés en procédure adaptée, réunie le 29 Septembre 2026 a donné un avis favorable à l'avenant n°1 relatif au marché à bon de commande d'entretien et de tonte des terrains sportifs engazonnés octroyé à l'entreprise « Parc et Sport ».

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20261009-202609D076-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 relatif au marché d'entretien et tonte des espaces sportifs de la Commune avec l'entreprise Parc et Sport

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer l'avenant n°1 relatif à ce marché.

Pour extrait conforme.
Fait à Villars-les-Dombes, le 5 Octobre 2026
Le Maire,
Isabelle DUBOIS

Le Maire
Isabelle DUBOIS

MAIRIE DE VILLARS-LES-DOMBES (AIN)